

PROCÈS-VERBAL de la cent-cinquante-cinquième réunion de la **SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le mardi 19 mars 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

CONFIRMÉ LE 7 MAI 2024.

Membres	Présent·e	Absent·e	Membres	Présent·e	Absent·e
BOUCHARD, Carl Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie	X		MORIN, Pierre-Paul Professeur, Département des sciences administratives	X	
DJOUADI, Farida Chargée de cours, Département des relations industrielles	X		PUIGGROS, Otilia Chargée de cours, Département des sciences sociales	X	
GOUIAA, Raef Professeur, Département des sciences comptables		X*	RIVEST, David Professeur, Département des sciences naturelles	X	
LABERGE, Martin Professeur, Département des sciences sociales	X		POSTE VACANT – Professeur·e		
LONGPRÉ, Caroline Professeure, Département des sciences infirmières	X				
Personnes invitées	Présent·e	Absent·e	Personnes observatrices	Présent·e	Absent·e
BOUCHER, Mélanie Responsable de la maîtrise en muséologie et pratiques des arts	X				
COUVRETTE, Amélie Responsable du DESS en criminologie clinique	X				
LEBLANC, Marie-Hélène Directrice et commissaire de la Galerie UQO	X				
SAINT-HILAIRE, Félix Agent de recherche, Décanat des études	X				
Présidente	Présente	Absente	Secrétaire	Présente	Absente
DEMERS, Stéphanie Doyenne des études	X		COUSINEAU, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	

*Absence motivée

La présidente de la sous-commission des études et doyenne des études, madame Stéphanie Demers, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 03.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2. Procès-verbal :
 - 2.1 Cent-cinquante-quatrième réunion (6 février 2024)
 - 2.1.1 Adoption
 - 2.1.2 Affaires en découlant
3. Projet de création d'un programme court de troisième cycle en théories et pratiques de l'exposition
4. Dossier d'évaluation périodique du programme de DESS en criminologie clinique (1640)
5. Période d'information et questions
6. Prochaine réunion (7 mai 2024)
7. Clôture de la séance

2. Procès-verbal

2.1 Cent-cinquante-quatrième réunion (6 février 2024)

2.1.1 Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la cent-cinquante-quatrième réunion (6 février 2024), et ce, sans modification.

2.1.2 Affaires en découlant

La doyenne des études informe les membres de la sous-commission des études du cheminement des derniers projets :

- Le projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information a été approuvé par la CÉ le 29 février et le CA a approuvé hier (18 mars) la modification des conditions d'admission des programmes ainsi que la modification du titre de la maîtrise pour maîtrise en informatique. Toutes les modifications seront mises en œuvre pour l'automne 2025.

3. Projet de création d'un programme court de troisième cycle en théories et pratiques de l'exposition

La doyenne des études invite madame Mélanie Boucher, responsable de la maîtrise en muséologie et pratiques des arts, madame Marie-Hélène Leblanc, directrice et commissaire de la Galerie UQO, ainsi que madame Geneviève Cousineau, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Madame Boucher commence par une mise en contexte. Elle mentionne d'entrée de jeu que le projet est une initiative conjointe de l'École des arts et cultures (ÉdAC) et de la Galerie UQO. Elle ajoute que le projet a notamment pris forme en se basant sur une *Étude*

comparative des programmes offerts en commissariat d'exposition (cycles supérieurs) au Canada réalisée par une chargée de cours, madame Julie Bélisle. Madame Boucher et madame Leblanc présentent ensuite la pertinence du programme sur pertinence aux plans social, systémique et institutionnel :

Opportunité sociale :

- La région de l'Outaouais est un contexte idéal pour un programme visant à former les artistes autonomes et les personnes professionnelles œuvrant dans les milieux artistiques, culturels, muséaux et patrimoniaux.
- Deux consultations ont été menées : un sondage auprès des actrices et des acteurs des milieux artistiques, culturels, muséaux et patrimoniaux ainsi qu'une table ronde auprès d'actrices et d'acteurs ciblés des milieux pour aller chercher un portrait des positionnements institutionnels.

Opportunité systémique :

- Les programmes spécialisés en commissariat et exposition (*Curatorial Studies*) offerts au Canada sont tous de deuxième cycle, aucun n'est offert en français et aucun n'est offert à distance.
- Le programme proposé se démarque des programmes existants :
 - Le seul programme spécialisé en exposition offert en français au Québec et au Canada.
 - Le seul programme spécialisé en exposition de troisième cycle offert au Québec et au Canada.
 - Tous ses séminaires sont offerts en non-présentiel (2/3 synchrone et 1/3 asynchrone) : plus de régions desservies.
 - Les personnes étudiantes pourront choisir entre un projet pratique ou une étude en fonction de leurs besoins, de leurs intérêts et de leur profil.

Opportunité institutionnelle :

- Constitue un complément pertinent à l'offre actuelle.
- Répond aux deuxième et troisième cibles du Plan stratégique de l'UQO 2022-2026 : « Développer des formations riches et une pédagogie innovante » et « Intensifier le rôle de l'UQO comme université influente dans ses milieux ».
- Vient structurer l'offre de formations en arts et cultures et consolider l'infrastructure de recherche-crédation implantée à l'UQO dans les dix dernières années.

Madame Boucher présente ensuite les objectifs principaux ainsi que les objectifs spécifiques de chacun des trois profils : projet pratique – réalisation, projet pratique – conceptualisation, étude – essai. Elle poursuit la description du programme avec les conditions d'admission, le contingentement, la structure du programme et les plans de formation de chaque profil. Madame Boucher termine en présentant une simulation de l'offre de cours sur quatre ans.

Un sous-commissaire demande aux promotrices ce qui les a motivées à développer programme de troisième cycle et ce qui le distingue du programme offert à l'Université d'Ottawa. En réponse à la première question, madame Boucher explique que la majorité des personnes professionnelles œuvrant dans les milieux détiennent une maîtrise et que bien que d'autres universités québécoises offrent déjà des doctorats en études et pratiques des arts, l'UQO est l'une des seules universités en mesure d'offrir un tel programme et à répondre à un besoin qui est réel. Elle ajoute qu'offrir un programme de troisième cycle assure de ne pas cannibaliser notre programme de maîtrise en muséologie et pratiques des arts. En réponse à la deuxième question, elle mentionne que les programmes semblables existants au Canada sont tous de deuxième cycle, qu'ils ont été créés il y a 10 à 15 ans, mais que les besoins ont beaucoup évolués depuis. Madame Leblanc rappelle qu'il s'agit d'un programme spécialisé en exposition basé sur une collaboration entre l'ÉdAC et la Galerie UQO, laquelle est reconnue dans la réflexion sur l'exposition. Elle ajoute que l'Université d'Ottawa offre des programmes en arts visuels et non pas des programmes spécialisés en exposition.

En fonction du contingentement établi à six inscriptions par année, une sous-commissaire se demande si les personnes étudiantes ne seront pas diluées dans les cours, plus particulièrement les cours optionnels. Madame Boucher est sensible à cet enjeu et explique qu'il pourrait y avoir un seul cours optionnel offert la première année. Elle ajoute que le plan de formation comprend deux cours de deuxième cycle qui pourront être suivis par les personnes étudiantes de la maîtrise en muséologie et pratiques des arts et du doctorat sur mesure. Elle ajoute que le projet intégrateur et le projet pratique, tout comme l'essai, seront des activités offertes sous supervision. La doyenne renchérit en confirmant qu'il n'est pas inusité d'avoir des programmes de troisième cycle avec de plus petits effectifs étudiants ailleurs au Québec aussi.

En lien avec l'offre du programme entièrement en non-présentiel, un autre membre se demande si une formule comodale pourrait être envisagée, notamment si l'on voit un potentiel de recrutement dans la région (personnes employées au fédéral, par exemple). Madame Leblanc répond que le volet pratique du programme va amener un contact et que le séminaire Rencontres avec les spécialistes pourrait être offert en formule comodale, car les conférences seront ouvertes au public. Madame Boucher explique que le programme est ancré dans la région, mais qu'il est offert à distance afin de répondre aux besoins dans les régions. Elle ajoute que le projet intégrateur permettra de mener une réflexion dans une région donnée et qu'elle souhaite développer des ententes avec des organisations de la région et de l'extérieur.

En réponse à une autre question, madame Leblanc explique ce qui est entendu par « démarche commissariale ». Madame Boucher répond ensuite à une seconde question du sous-commissaire en confirmant qu'il y a eu une réflexion sur les critères de sélection des personnes candidates, lesquels sont basés sur le relevé de notes, le projet et l'expérience, ainsi que sur la capacité d'encadrement du corps professoral.

En réponse à une dernière question sur l'approche par compétences dans un programme qui se veut professionnalisant, les promotrices répondent que les consultations qui ont été menées pendant le développement du programme ont confirmé, d'une part, un besoin d'enrichissement dans le domaine et, d'autre part, un besoin de renouvellement des savoirs, un besoin d'accès à la théorie la plus à jour dans le domaine de l'exposition.

Les membres de la sous-commission des études remercient madame Boucher et madame Leblanc pour leur excellent travail et leur présentation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un programme court de troisième cycle en théories et pratiques de l'exposition (résolution 155-SCE-350).

4. Dossier d'évaluation périodique du programme de DESS en criminologie clinique (1640)

Monsieur Carl Bouchard se déclare en conflit d'intérêts à l'égard de ce point et quitte la séance.

La doyenne des études invite madame Amélie Couvrette, responsable du DESS en criminologie clinique, ainsi que monsieur Félix Saint-Hilaire, agent de recherche au Décanat des études, à présenter le dossier.

Madame Couvrette commence par présenter les principales caractéristiques du programme :

- Ouverture du programme à l'automne 2013 ;
- Collaboration avec le Service correctionnel du Canada (SCC) ;
- Programme d'une durée d'un an offert au campus de Gatineau seulement ;
- Admission au trimestre automne à temps complet ;
- Contingentement à 15 personnes étudiantes par année ;
- Première évaluation périodique ;
- 69 personnes diplômées depuis l'ouverture.

Elle présente aussi les objectifs et la structure du programme et poursuit sa présentation en résumant les étapes du processus d'évaluation, du début des travaux en mai 2023 jusqu'à la réception de l'avis des experts externes en décembre 2023 et à la rédaction des recommandations finales en février 2024. Elle présente ensuite les forces et les faiblesses du programme qui ont été soulevées lors de l'évaluation :

Forces :

- Programme pertinent et arrimé aux besoins du marché du travail ;
- Formation qualifiante d'une durée d'un an ;
- Structure du programme optimale alternant entre des cours théoriques concrets et appliqués et la pratique ;
- Stage temps complet de 12 crédits, reconnu par l'Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ) pour les personnes étudiantes déjà formées en criminologie ;
- Partenariat avec le SCC ;
- Supervision de stage individuelle et de groupe bénéfique ;
- Encadrement serré par les professeures, les personnes chargées de cours, les accompagnateurs·trices dans les milieux de stage et par le personnel administratif ;
- Corps professoral et personnes chargées de cours disponibles, accessibles et passionnés.

Faiblesses :

- Programme trop axé sur la criminologie du passage à l'acte et sur la pratique correctionnelle, au détriment des autres domaines de la criminologie et des autres pratiques cliniques (réadaptation, réinsertion sociale, relation d'aide) ;
- Milieux de stage limités au milieu correctionnel fédéral (en établissement ou en collectivité) au détriment d'autres milieux comme le milieu correctionnel provincial et les organismes communautaires œuvrant auprès des populations judiciairisées ;
- Redondance du contenu enseigné dans les cours du programme, surtout pour les cours de l'automne. De plus, les cours ne couvrent pas suffisamment d'autres aspects de la pratique comme l'éthique de l'intervention et les techniques d'entrevue ;
- Double délocalisation pénible pour les personnes étudiantes qui s'inscrivent au programme : une fois à l'automne pour suivre les cours au campus de Gatineau, et une deuxième fois à l'hiver pour réaliser le stage ;
- Enjeux de recrutement récurrent, ce qui met en péril l'esprit de cohorte et le maintien des activités académiques de groupe ;
- Formation qui ne permet pas l'adhésion à un ordre professionnel.

Madame Couvrette conclut en présentant les recommandations qui ont été formulées à la lumière du rapport d'autoévaluation et de l'avis de l'expertise externe :

1. Revoir l'offre de programmes et de cours en criminologie, notamment par la création d'une maîtrise en criminologie ;
2. Réviser les objectifs du programme afin de préciser la spécificité du programme du DESS en criminologie clinique (notamment à l'égard du profil des personnes étudiantes recherchées) ;
3. Modifier les titres, les objectifs et les contenus des cours offerts dans le cadre du programme du DESS en criminologie clinique ;
4. D'élargir l'offre des milieux de stages à d'autres milieux que le SCC afin d'offrir plus de flexibilité dans l'offre de stage, ce qui permettrait de considérer notamment la région d'appartenance des personnes étudiantes ;
5. D'intensifier la promotion ciblée du programme DESS en criminologie auprès des clientèles étudiantes et professionnelles.

Durant la période d'échanges, un sous-commissaire souligne qu'il y a plusieurs cours offerts en supervision; il se demande si cela a un impact sur l'image du programme et sur l'effectif étudiant. Madame Couvrette ne croit pas que cela a un impact sur l'image

du programme, mais très certainement sur l'expérience étudiante et aussi sur la charge d'enseignement. Elle ajoute que certaines personnes du corps professoral ont décidé de ne plus enseigner au DESS à cause des cours en supervision. Elle essaie de trouver des solutions afin de maximiser la promotion du programme et donne plusieurs exemples de stratégies utilisées : présentation dans les cours du baccalauréat en psychologie, séances d'information, réseaux sociaux, invitations aux personnes diplômées, événements professionnels (kiosques), événements avec la Société de criminologie du Québec. Elle mentionne aussi que l'OPCQ fait la promotion de notre programme.

Un autre membre de la sous-commission se demande si les autres universités ont aussi connu une baisse de leur effectif étudiant au cours des dernières années. Madame Couvrette répond que les universités offrant de « gros » programmes en criminologie, comme l'Université de Montréal et l'Université d'Ottawa, ont toujours beaucoup de personnes étudiantes. La doyenne souligne toutefois que les universités franco-ontariennes sont en difficulté. Enfin, monsieur Saint-Hilaire ajoute que la baisse d'inscriptions n'empêche pas que les personnes étudiantes actuelles soient satisfaites du programme.

Les membres de la sous-commission des études remercient madame Couvrette pour son excellent travail et sa présentation.

La doyenne insiste sur le travail à faire pour recruter les francophones hors Québec et augmenter la rétention des personnes à l'UQO. Un sous-commissaire partage son inquiétude de l'effet limité que pourrait avoir la mise des recommandations sur le recrutement et la rétention. La doyenne convient que les enjeux sont effet au niveau du recrutement et de la concurrence et non en lien avec la qualité du programme. Elle ajoute que la maîtrise en criminologie qui sera créée permettra aux personnes étudiantes d'accéder à l'Ordre, ce qui devrait avoir un effet positif sur l'effectif étudiant. Monsieur Saint-Hilaire explique que si les cours sont éventuellement offerts à distance, cela règlera l'enjeu de double délocalisation et nous pourrions alors attirer plus de gens.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le dossier d'évaluation périodique du programme de DESS en criminologie clinique (résolution 155-SCE-351).

5. Période d'information et questions

La doyenne des études mentionne qu'elle fera une tournée de tous les secteurs pour prendre en note leurs enjeux et leurs besoins en vue de trouver des solutions. Elle ajoute que les assemblées de gestion modulaire et les assemblées de gestion des programmes de cycles supérieurs ont été modifiées afin d'avoir des contacts directs et plus fréquents avec les directions de module et les responsables de programmes.

6. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mardi 7 mai 2024.

7. Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de la levée de l'assemblée à 10 h 45.



Stéphanie Demers
Doyenne des études



Geneviève Cousineau
Secrétaire de la sous-commission des études